

## PROCES VERBAL DE LA COMMISSION PERMANENTE

---

Commission Permanente réuni le 05/03/2020

Heure de début de séance : 17 h

Heure de fin de séance : 18 h

Président de séance	Monsieur Olivier CASTEL	Chef d'établissement
Secrétaire de séance	Mme Estelle FURODET	Adjoint gestionnaire

Nombre de membres présents à l'ouverture de la séance :

8 membres présents

L'ordre du jour est le suivant :

1. Préparation de la rentrée 2020-2021 (répartition de la DHG)

Le quorum étant atteint la séance est ouverte.

Mme FURODET Estelle, Adjoint-gestionnaire, assurera le secrétariat de séance.

Monsieur le Proviseur présente à travers différents tableurs la proposition de répartition de la DHG pour la rentrée 2020, il présente dans un premier temps les éléments de contexte, les axes de la proposition puis les structures prévisionnelles. Il est ainsi prévu une division supplémentaire à la rentrée 2020 par rapport au total de 2019-20.

Il est indiqué que la DHG est en hausse par rapport à l'année précédente à hauteur de 18h et qu'une transformation de 4 HSA en HP a pu être obtenue au regard des difficultés rencontrées par rapport à la dotation initiale.

Il est précisé que la proposition a été établie après présentation d'une première maquette en conseil pédagogique, puis celle-ci a fait l'objet de nombreuses concertations avec les équipes disciplinaires.

Des dédoublements ont été maintenus dans certaines matières, précisées lors de la présentation, ce qui n'est pas le cas dans tous les établissements. De la même manière, la carte des options a été valorisée, mais des regroupements entre les effectifs de 1<sup>ère</sup> et Tle y ont été effectués.

Monsieur WAGENER en tant que représentant des personnels enseignants prend la parole à l'issue de cette présentation pour préciser :

- que le travail réalisé par la direction dans la répartition de la DHG n'est pas en cause mais que la dotation est insuffisante pour faire face à la réforme et aux besoins des élèves, c'est pourquoi est annoncé un vote contre de la part des enseignants au prochain Conseil d'Administration consacré à cette DHG.
- que le nombre d'heures attribuées à l'établissement dans le cadre de la dotation horaire globale est insuffisant au regard de la création d'une division supplémentaire à la rentrée 2020.
- que les classes sont très chargées en langues avec trop peu de dédoublements. Pour les enseignements de spécialité et notamment en maths il faudrait plus de dédoublement pour mieux accompagner les élèves en difficultés.

Monsieur le proviseur rappelle les dédoublements prévus et la sauvegarde des points d'identité de l'établissement, avec des groupes d'EDS et d'options parfois très réduits (arts notamment).

Madame CAZALET représentante des personnels ATSS met en avant le niveau des programmes qui augmente ainsi que les exigences en lien dans le cadre de la réforme du lycée.

Monsieur CASTEL précise par ailleurs qu'il est difficile d'envisager des dédoublements dans le cadre des enseignements de spécialité pour des raisons de choix certes, mais aussi pour des problèmes de compatibilité d'emploi du temps. M BRIATTE, Proviseur Adjoint, indique qu'avec les blocs horaires contraints et la superposition des groupes c'est quasi impossible.

Monsieur le Proviseur met en avant la volonté de conserver la carte des formations la plus riche possible pour que les élèves aient un large choix notamment lors de leur arrivée en 2<sup>nd</sup>e, et dans la mesure du possible sur la 1<sup>ère</sup> et la terminale. Il apparaît ainsi important à l'équipe de direction de préserver un nombre de menus conséquents en lien, il rappelle qu'il y avait cette année 68 menus de formation qui ont été réduits à la marge avec un taux de satisfaction des élèves à hauteur de plus de 96 %. Sur l'année en préparation plus d'une cinquantaine de menus ont été envisagés.

Mme DRAPEAU, représentante des parents d'élèves s'inquiète des options en seconde qui vont orienter le choix des élèves pour le supérieur, quid de la cohérence des parcours pour pouvoir accéder à l'issue de la scolarité en lycée aux études supérieures souhaitées. M le proviseur convient que la projection dès la seconde vers le supérieur est parfois actuellement compliquée, d'autant que les éléments d'information du supérieur restent pour l'instant parcellaires. M.WAGENER souligne l'accentuation de l'anxiété chez les élèves et la création de tensions. M le proviseur rappelle la démarche d'information systématique effectuée auprès de la communauté éducative dès que des précisions sont communiquées.

L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée à 18 h.

La secrétaire de séance



Le chef d'établissement

